

11 mai 2018

Le vivre ensemble dans une province cosmopolite

Mme. Lucie Jobin

Présidente du Mouvement Laïque Québécois

Merci d'avoir porté une attention particulière à mon texte adressé à la Présidente de la CSDM. C'était pour moi une réaction spontanée tenant compte des commentaires désobligeants suite à des valeurs démagogiques véhiculées par un mouvement islamiste qui exploite la bonne foi de ses congénères au sein de la société cosmopolite qui les accueille avec ouverture d'esprit.

Ces réfractaires ont choisi de partager notre vie, de bénéficier de notre système démocratique auquel s'ajoute des avantages dont certains ont été acquis par nos précurseurs après des années de labeurs, tant sociales que juridiques. On devrait les conscientiser, malgré tout, du fait qu'ils ont élu une seconde patrie, que leur choix est facultatif, d'où l'importance de respecter le serment d'allégeance afin de mener avec les « de souche » une vie harmonieuse; encore, faut-il leur rappeler que le mode de vie du pays d'accueil est à respecter et ce, avant de les naturaliser. Aussi, ils devraient avoir la décence professionnelle et s'abstenir de laver le cerveau des jeunes innocentes en les endoctrinant.

Ce principe est élémentaire pour une bonne éducation de base. Quant aux accommodements dits raisonnables octroyés à des citoyens rebelles, ils suscitent une crainte justifiée dû à une préoccupation omniprésente résultant des conflits entre Israël et pays arabes depuis des décennies.

Ayant vécu les affres de la mort pour avoir obligatoirement servi les forces armées Égyptiennes en guerre contre Israël et ses alliés, une fois le devoir accompli, un choix s'imposait pour un mode de vie meilleur où paix et harmonie font la paire. D'où mon attachement à mon pays d'accueil avec la recommandation suivante : afin d'éviter que les conflits existentiels entre juifs et arabes se reproduisent sur notre sol (multiculturalisme à outrance), il serait sage de se méfier des revendications faites tant par les uns que par les autres.

Je termine avec le sentiment d'un devoir accompli envers les citoyens de mon pays d'accueil.

PS : Ayant visité votre excellent site Web, au sujet de M. Raif Badawi et de Mme. Nathalie Morin, qui sont tous les deux pris en otage en Arabie Saoudite, vous trouverez ci-joint la réponse que j'ai reçu du Directeur Général des Operations Consulaires des Affaires Mondiales Canada, datée 17 Avril 2018, en réponse à ma lettre au Premier Ministre demandant une intervention. À savoir, je m'étais également adressé à Amnistie International au sujet des deux victimes en question.

Serge Michel Rathle

Ex-agent de la Paix, vétéran des forces armées Égyptiennes